

# CONSEIL MUNICIPAL

-----  
SESSION ORDINAIRE DU 18 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit Mai à 19 H, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, maire.

Présents : MM. FOURNIER, LUCAS, CORNET, DEROUET, SAMPEDRO, BORNE, DELAGE, GUYOMARCH, MENEAU, POMMIER,

Absents : M DELANNOY, MMES BLANCHARG, RIGARD, BOBIN (excusés)

Date de convocation : 03/05/2018

Objet : Recensement population  
Informations diverses  
Questions diverses

## **RAPPORT CLECT**

Le Conseil Municipal approuve le rapport présenté par la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT), relatives aux transferts des compétences petite enfance, enfance et jeunesse.

## **MOTION DE SOUTIEN AU DEROULEMENT DES EPREUVES HIPPIQUES A LAMOTTE BEUVRON, DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024**

Le Conseil Municipal,  
VU l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant que la ville de Paris organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024,  
Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de NEUVY EN SULLIAS est attachée, et dans lesquelles elle se reconnaît,  
Considérant que certaines disciplines seront délocalisées hors de Paris,  
Considérant que la Fédération Française d'Equitation, installée sur la commune de Lamotte-Beuvron, depuis 2006, dispose du plus grand espace équestre d'Europe,  
Considérant que ce lieu dispose des infrastructures et de l'expérience pour accueillir des compétitions internationales dans des conditions optimales,  
Considérant la pérennité des investissements qui pourront y être réalisés,  
Considérant que la commune de Lamotte-Beuvron dispose de dessertes routières et ferroviaire afin de garantir le meilleur accès au public et aux compétiteurs,

Après en avoir délibéré :

Article unique : Le Conseil Municipal apporte son soutien à la candidature de la commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et

Paralympiques d'été 2024, et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité d'organisation de Paris 2024.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le Conseil Municipal est informé que le prochain recensement de la population aura lieu du 17 Janvier 2019 au 16 Février 2019.

3 agents recenseurs seront recrutés afin d'effectuer cette tâche. Un appel à candidatures sera effectué.

Le Conseil Municipal désigne Mme MENEAU Nadine, comme coordonnateur communal.

### **REUNIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le conseil des réunions organisées par l'Association des Maires :

- Le 26 Juin : journée d'information au tribunal d'instance d'Orléans
- Le 27 Juin : l'école inclusive à Châteauneuf sur Loire de 17 H à 20 H

Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le bureau du Maire

### **ORGANISATION DU 14 JUILLET**

Le conseil décide de reconduire la célébration du 14 Juillet :

- 11 h 30 : cérémonie officielle à la mairie suivie du vin d'honneur à l'R' de Loisirs
- A partir de 13 H, repas (buffet pour les adultes et plateau repas pour les enfants) coût 12 € pour les adultes et 5 € pour les enfants
- Buvette : normalement tenue par la Tribu des Carnutes (à vérifier)
- Structure gonflable installée le matin et reprise le soir
- Commande buffet à SUPER U par l'association qui tiendra la buvette et paiement. La commune s'occupe des réservations et de la remise des tickets. L'argent correspondant à la commande sera remis à l'association. La commune gardera la part concernant les commandes aux commerçants de la commune (boulangerie, épicerie). L'apéritif sera commandé à Rénato
- Remise des médailles d'or régionale, départementale et communale à M. FOURNIER et à Nadine MENEAU

### **JEUX ET EQUIPEMENT R'DE LOISIRS**

Le Conseil décide de commander pour l'R' de Loisirs :

- 1 but de foot
- 1 structure toboggan
- 3 bancs
- 3 poubelles

## QUESTIONS DIVERSES

- Mme CORNET : Informe le Conseil que le Conseil Régional met en place le passage d'un bus numérique à destination des seniors, pour une initiation informatique gratuite. Les inscriptions sont à prendre en mairie (12 personnes maxi par session). La demande de passage doit être faite 1 mois avant la date prévue et il faut faire un bon de réservation. A voir pour mise en place en Septembre.  
Panneau Pocket : il s'agit d'un panneau sur le téléphone portable communiquant des infos communales, avec possibilité de s'inscrire pour savoir les manifestations sur d'autres communes. Le coût est de 160 € pour 1 an. Le Conseil émet un avis favorable, Mme CORNET s'en occupe.  
Est-il possible de prévoir une visite du chantier de l'école pour voir l'avancement de travaux ? OK prévu le samedi 9 Juin à 10 H. un mail sera transmis aux conseillers.  
Le lampadaire de l'éclairage public est toujours en panne.  
Penser à demander les congés du personnel communal pour pouvoir établir un tableau
  
- M. LUCAS : En recherche pour le spectacle de Noël de l'école. Mme CORNET propose d'offrir une place de cinéma par enfant au cinéma de Sully. Le Conseil est d'accord. Renseignements à prendre auprès de la Communauté de Communes  
Le SICTOM ayant pris du retard dans la facturation de l'an dernier a déjà envoyé les factures d'appel. ; OK pour le prêt de gants, pinces et sacs poubelle pour l'opération Neuvy propre.  
Problème rencontré lors de la dernière réunion du SICTOM qui a dû être annulée, du fait de l'intervention bruyante de l'ADUS. La prochaine réunion aura donc lieu à huis clos.  
Réunion demain pour discuter de l'agrandissement du terrain de pétanque
  
- M. DEROUET : Informe le conseil du devis demandé à YESSS pour les décorations de Noël, coût 2 738 € TTC  
L'entreprise THENAULT interviendra dans 15 jours
  
- M. SAMPEDRO : Les moutons sont arrivés le 28 Mai. Pourquoi le prix ne correspond pas à ce qui avait été annoncé au départ. Le coût est de 4 740 € à l'année, mais une partie est passée en investissement pour la mise en place de la clôture. A voir pour l'an prochain, on peut aussi diminuer le nombre de moutons.
  
- M. POMMIER : Signale qu'il faudrait remettre du calcaire dans le chemin de M. COUTELLIER. Cela a été fait cet après-midi. A voir éventuellement pour la mise en place d'un tableau avec la liste des travaux à faire pour que le personnel technique voie bien ce qu'il y a à effectuer.  
Y a-t-il beaucoup de demandes de location pour l'R' de loisirs ? Réponse oui, tous les week-ends de juin et juillet sont pris.
  
- M. DELAGE : Dans la rue des Pointes, où s'arrête la commune de Neuvy ? réponse : un peu avant la ferme de M. VEAU. Raison de la demande ? avec les travaux de Tigy, les camions passent sur le secteur, et il y a de gros trous sur la route, c'est donc à voir avec la commune de Tigy.  
Des nouvelles de l'accrobranches ? Aucune nouvelle à ce jour, la liquidation judiciaire est prononcée à compter du 18 Avril 2018.

- Mme GUYOMARCH : Est-ce que le parterre à l'entrée de Neuvy (côté NAUDIN) sera bientôt fait, car cela fait négligé. Prévu début de semaine ; panneaux de signalisation à voir avec la Comcom.
  
- M. MENEAU : demande si M. QUELIN a signé quelque chose avec la Comcom pour l'agrandissement de la zone d'activité ? Un courrier sera fait à M. AUGER pour savoir s'il a eu quelque chose  
Antenne téléphonique : la pose de l'antenne est prévue entre le 28/05 et le 02/06  
Cirque : il est là jusqu'à quand ? 3 représentations prévues les 19 20 et 21 Mai, ils partent le 22

*Le maire*

*Le secrétaire*

*Les conseillers*